

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Au restaurant  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190271>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ple, il se créa d'autres ruches, dont l'excellent miel, recherché par les pharmaciens de Lyon, devint une source de revenu pour ses imitateurs

Madame Bridel n'était pas moins dévouée à ses paroissiens. Dans le but de les empêcher de recourir aux maiges, vu l'absence de médecin à La Vallée, elle étudia la médecine usuelle, se forma une petite pharmacie gratuite, traita les maladies ordinaires, à l'aide des remèdes botaniques, comme la gentiane, l'aunée, l'eau distillée de muguet, et par des sudorifiques, tels que le sureau, l'arnica, etc. Dans les cas graves, elle écrivait au docteur *Exchaquet*, d'Aubonne, en lui exposant l'état du malade, et le traitait ensuite sous sa direction. Le docteur Exchaquet fut, avant Tissot, le plus habile des médecins vaudois de son temps.



*Enseignes d'auberges.* — Plusieurs noms d'enseignes ont une très ancienne origine, et se retrouvent au moyen-âge, tels que le Lion, l'Aigle, le Cerf, le Mouton, le Bœuf, l'Ange, l'Etoile, la Couronne, etc., et tous les noms qui ont un caractère héraldique, comme la Fleur de Lys et l'Ecu de France. Certaines auberges, comme les Deux-Poissons, à Orbe, ont pour enseigne les armes des seigneurs du lieu. — La Croix-Blanche, qui est très fréquente, n'est pas toujours, comme on pourrait le croire, la croix fédérale, mais bien la croix de Savoie.

L'époque bernoise a vu naître l'Ours, les XIII Cantons, les Trois-Suisses, le Guillaume-Tell, le Grütli, etc.

Après 1803, on voit apparaître l'Ecusson Vaudois, les XXII Cantons, et toute une série d'enseignes militaires, le Petit Caporal, les Grenadiers, les Carabiniers. D'une époque plus récente sont la Croix Fédérale, l'Helvétie, le National, le Fédéral, etc. La Comète, qu'on voit surtout dans le vignoble, doit rappeler le souvenir de celle de 1811 et de l'excellent vin de cette année-là; et la Jeune Suisse ne doit pas remonter au-delà de 1830.

La navigation nous fournit un contingent de noms : le Port, le Lac, l'Ancre, la Truite, etc. Les arbres le plus souvent figurés sur les enseignes sont : le Sapin, le Tilleul, le Chêne, le Marronnier. L'agriculture a fourni le Raisin, le Laboureur, la Charrue; la culture de la vigne, le Raisin, la Treille, le Tonneau. — Presque partout on rencontre un café du Commerce. D'autres établissements de ce genre se disputent la faveur des étrangers sous les enseignes : Byron, Gibbon, Bonivard; et le Bosquet de Julie, à Montreux, attire de nombreux buveurs, n'ayant sans doute jamais entendu parler de St-Preux ni de Julie.

Puis les noms d'enseignes ont pris de plus en plus un caractère banal, dictés par des circonstances locales.

(*Dictionnaire du canton de Vaud.*)

#### Au restaurant.

Deux particuliers, dont l'estomac était aussi creux que la bourse, entrent dans un restaurant et commandent un bon repas dans un cabinet particulier. Ils ne se privent de rien et mangent avec un

appétit superbe; c'était plaisir de voir les plats disparaître et les bouteilles se vider. Le garçon qui les servait se disait : « Voilà deux compères qui me laisseront une jolie étrenne. »

— Garçon, dit l'un, lorsqu'ils eurent sirotés à loisir le café, les liqueurs et le reste, apportez l'addition.

L'honnête employé, la serviette sous le bras, arrive bientôt et présente la note sur une assiette.

— Ah ça ! dit l'autre, en voyant son compagnon tirer sa bourse, ne me fais pas un affront, c'est moi qui paie, je ne l'entends pas autrement.

— Je voudrais voir cela, reprit le premier en se levant plein de courroux, ne t'ai-je pas invité ? Celui qui régale paie, n'est-il pas vrai, garçon ?

— Il y a assez longtemps que tu me fais des politesses pour que j'aie une fois ma revanche, et, sacrebleu ! je l'aurai.

— Alors, c'est une mauvaise querelle que vous voulez me faire, monsieur, une querelle d'Allemand. Je vous avertis que cela finira mal.

— Comme vous voudrez, monsieur, je suis à vos ordres.

Les deux convives, debout, les yeux flamboyants, échangeaient ces propos avec une expression féroce; les mots partaient de leur bouche comme des coups de pistolet; on eût dit qu'ils allaient se dévorer. Le pauvre sommelier, tout ahuri, allait de l'un à l'autre, cherchant à les calmer, mais ne recevait pour sa récompense que des bousrades.

— Ah ! vous êtes à mes ordres, vous voulez mon sang, n'est-ce pas ; eh bien, nous nous battrons ici, au couteau... de table. Garçon, deux couteaux pointus, et vivement...

— Messieurs, je vous prie, messieurs, allons donc, pas ici, disait le sommelier plus mort que vif, tâchez de vous arranger, de faire la paix.

— Il y a un moyen, dit l'un des champions, encore tout frémissant de colère, mais je pense que monsieur ne l'admettra pas.

— Voyons le moyen, répond l'autre avec hauteur.

— Je propose de bander les yeux du garçon, de le faire tourner trois fois sur lui-même et de regagner nos places respectives. Celui qu'il touchera le premier payera l'écot.

— C'est une idée... originale; j'aurais préféré me battre, mais enfin ceci est drôle... va pour le mouchoir. Garçon, il y aura cinq francs pour vous.

Avec une telle récompense en perspective, le sommelier consent à tout: les yeux bandés avec une serviette, il va, vient, trébuche, renverse les chaises, casse les bouteilles, les assiettes, les plats, en tombant sur la table, et finit par mettre la main sur un homme qu'il prend au collet en poussant un cri de victoire.

— C'est vous qui payerez, dit-il en arrachant son bandeau.

Mais quelle n'est pas sa stupeur en voyant qu'il a mis la main sur son patron, accouru pour demander la cause de ce tintamarre, et que les deux compagnons ont décampé sans trompette ni tambour.

